



Il est en préparation depuis plusieurs semaines, après quelques ajustements, nous avons le plaisir de vous présenter le logo officiel de la CPTS, que vous avez choisi.

Actualités



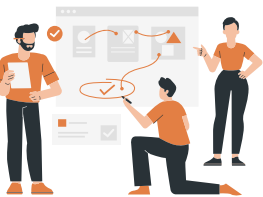
C'est la rentrée, l'heure des bonnes résolutions et des bonnes nouvelles. En effet, au terme de la 3ème réunion avec la CPAM et l'ARS qui a eu lieu le 8/09, la signature du contrat tripartite est envisagée pour la fin du mois. Ceci est une étape essentielle permettant le déblocage des fonds et la mise en place d'actions concrètes, directement liées à nos missions sur notre territoire.

Les groupes de travail

Ce sont des espaces de réflexion interprofessionnels : Toutes les professions de santé sont invitées à être représentées et à apporter leur regard et expertise. Chaque groupe est associé à un professionnel référent de la mission.

La CPTS est une organisation conçue PAR et POUR les professionnels de santé, afin d'être active et efficace dans ses missions des groupes de travail vont progressivement être mis en place.

- Accès aux soins :
 - _ accès médecin traitant
 - _ soins non programmés
 - _ urgences en biologie
 - _ plaies complexes
- Parcours du patient :
 - _ en chirurgie orthopédique
 - _ prise en charge des migrants
- Prévention :
 - _ dépistage du cancer du col de l'utérus
 - _ vaccination HPV
 - _ chutes chez les personnes âgées
- Crises sanitaires
- Qualité et pertinence
- Accompagnement des professionnels de santé



Le temps de travail consacré par les professionnels de santé aux missions de la CPTS est indemnisé selon les critères établis par la législation et précisés dans le règlement intérieur de l'association.

Tribune libre

Pour toutes informations complémentaires, pour nous faire connaître vos projets, envies ou questionnements, n'hésitez pas à nous contacter ...



Podcast ... A écouter

"L'amélioration de l'organisation entre professionnels de santé libéraux sur un territoire a permis de dégager du temps et de répondre aux demandes de soins non programmés, sans saturer les urgences cet été. Cela a été possible grâce aux CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) notamment". Ré-écoutez l'interview du Dr Agnès Ginannotti dans le journal de 13h de France Inter (A partir de 28 minutes...).



<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-journal-de-13h/le-13-14-du-lundi-29-aout-2022-5489060>

Nous travaillons actuellement sur les **systemes informatiques**. Le nombre d'applications et plateformes existantes sont très nombreuses... L'objectif est de trouver un outil de coordination administrative optimal permettant la mise en place, le suivi et la gestion des projets, des statistiques... Mais également un outil de coordination médicale qui réponde au mieux aux besoins des professionnels.



Agenda



27 Septembre : Réunion DMS sur les thèmes des anévrismes aortiques et de l'artérite oblitérante des membres inférieurs (intervenants : Dr Lai ; Dr Vernon ; Dr Freyermuth).

29 Septembre : Les membres du bureau de la CPTS présenteront les missions de la CPTS à la communauté hospitalière du CH de la Fère.

18 Octobre : Réunion DMS : Nouveautés dans l'insuffisance cardiaque (intervenants à confirmer).